



Sud Vendée Littoral  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Règlement intérieur de « l'Escale Ados »

### → **Préambule**

L'Escale Ados est un service extrascolaire organisé par la communauté de communes Sud Vendée littoral. Il dépend de l'accueil de loisirs l'Escale des Mouss' situé à l'Aiguillon sur mer.

### → **Fonctionnement**

L'Escale Ados est ouvert durant les vacances scolaires de la Toussaint, de Février, de Pâques et également en juillet et en août.

Des animations sont proposées à des créneaux horaires variés, établis en fonction des activités énoncées.

Ainsi les jeunes pourront être accueillis :

- ✓ En demi-journée : de **9h à 12h** ou de **14h à 18h**
- ✓ En journée entière : de **9h à 18h**
- ✓ En veillée : L'accueil s'effectuera à **18h30** et les parents seront invités à venir chercher leur ado à l'heure indiquée par l'animateur. Cette horaire correspondra à la fin de l'activité proposée, il n'excédera pas 22h.

Pour bénéficier des activités du service, il suffit de :

- Remplir un dossier d'inscription à l'accueil de loisirs
- De s'inscrire avant la date butoir inscrite sur le flyer, c'est-à-dire une semaine avant le début de chaque période de vacances.

En fonction de l'activité, le nombre de places peut être limité. Les jeunes qui fréquentent l'Accueil à l'année seront prioritaires.

### **Point de Vigilance :**

Les jeunes peuvent rentrer seul à leur domicile, uniquement s'ils ont une autorisation écrite et signée par les parents. La responsabilité de l'Escale Ados s'arrête lorsque l'enfant quitte les locaux à la fin du temps d'animation.

—————> **Encadrement**

L'Escale Ados est encadré par un/e animateur/riche qualifié(e).

Selon le nombre de jeunes et/ou de l'activité, un membre de l'équipe d'animation vient s'ajouter à l'encadrement.

Outre les animations dites « préparées », les jeunes bénéficient également dans la journée, d'un accès en toute autonomie aux différents jeux et matériel vidéo mis à leur disposition. Un contrôle bienveillant et pédagogique est cependant exercé par l'animatrice.

Pour le bien être de chacun, les jeunes sont sensibilisés aux règles du bien vivre ensemble (respect d'autrui, bienveillance, entraide...). Chaque jeune doit avoir une attitude respectueuse et positive afin de vivre dans un climat sain à l'accueil de loisirs.

—————> **Matériel**

Une salle dans l'accueil de loisirs ainsi qu'un espace extérieur sont à disposition des jeunes qui fréquentent l'Escale Ados.

Les jeunes ont à disposition différents types de matériel : jeux de société, jeux extérieurs, billard, babyfoot, console de jeux...il est demandé à chacun de le respecter. Toute dégradation sera signalée à la famille ainsi qu'au responsable de l'accueil de loisirs.

—————> **Tarifs selon Quotient familial**

	CDC QF < 500	CDC 501<QF< 700	CDC 701<QF< 900	CDC 901<QF	HORS CDC QF <700	HORS CDC QF<700
<b>Demi-journée sans repas</b>	2.30€	2.90€	4.10€	4.70€	4.70€	5.90€
<b>Journée avec repas</b>	5.40€	6.80€	10.00€	10.30€	10.30€	14.40€
<b>Veillée avec repas</b>	3.30€	4.20€	6.20€	6.70€	6.70€	8.40€

—————> **Acceptation du règlement**

Je soussignés, Monsieur/Madame \_\_\_\_\_ déclare avoir pris connaissance du règlement de « l'escale ados ».

Fait à ..... le .....

*Signature du responsable légal*

*Signature de l'enfant*